

Musée départemental Arles antique		
Organisme	Objectif	Montant annuel de l'adhésion
Cap sur le Rhône	Partant du constat qu'il n'existe le long du Rhône (y compris autour du Léman), aucun musée restituant l'ensemble de l'épopée de la navigation rhodanienne, mais que nombre de musées sis en bord du fleuve témoignent chacun par leur collection, d'un pan de ces fabuleuses histoires, la Maison du fleuve Rhône a initié en 2006 le réseau CAP SUR LE RHONE, fabuleuses histoires de navigation . Le réseau est interrégional et transfrontalier. Il est identifié comme une passerelle opérationnelle entre la dimension touristique et les champs culturel et patrimonial pouvant contribuer à la mise en tourisme de ViaRhôna. Le MDAA est un membre actif dans ce réseau depuis 2006 et encore plus depuis l'ouverture de sa nouvelle aile dédiée à la navigation et au fleuve. La convention de partenariat objet du présent rapport est la suite de ce partenariat engagé depuis 2006.	L'adhésion annuelle à l'association pour 2020 s'élève 850 €.
CPIE	Créée en 1994, l'Association pour l'Education à l'Environnement et à la Citoyenneté du Pays d'Arles, est labellisée CPIE Rhône-Pays d'Arles en 2005. Elle regroupe une diversité d'acteurs et de partenaires (scientifiques gestionnaires de milieux, artistes, techniciens, enseignants, chercheurs ...) qui œuvrent dans la perspective d'un développement durable du Pays d'Arles. Le CPIE Rhône - Pays d'Arles et le MDAA développent tout au long de l'année, en multi partenariat, des projets pédagogiques scolaires, des	L'adhésion annuelle à l'association s'élève 20 €.

	<p>outils et méthodologies pédagogiques, sensibilisent le grand public et les acteurs par des sorties, balades, conférences mais aussi à travers sa participation à des manifestations...</p>	
<p>Pôle Industries Culturelles et Patrimoines</p>	<p>Le Pôle Industries Culturelles & Patrimoines, créé en 2007 à Arles, a obtenu le label régional PRIDES (Pôle Régional d'Innovation et de Développement Économique Solidaire) de 2007 à 2013 et est lauréat de la sélection nationale groupe d'entreprises 2010-2013. C'est une structure fédératrice pour les acteurs économiques et universitaires des filières culture et patrimoine. Elle anime des groupes de réflexion et expérimente des méthodes de travail collaboratives.</p> <p>Le PICP a engendré des liens fondamentaux pour le Museon Arlaten en le rapprochant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'institutions du patrimoine (parcs naturels, Fondation Luma...), - des universités et de centres de recherches (Aix-Marseille-Université, Université d'Avignon, Ecole Nationale Supérieure de la Photographie), - des organismes de tourisme, - des acteurs numériques publics et privés, - de lieux de diffusion (Babel Med, Poulpe Connexion). <p>Le PICP valorise et diffuse les actions et réalisations du Museon Arlaten et du Département. Il est un lieu ressource pour la rencontre de partenaires financiers potentiels à l'échelle du territoire, dans une démarche de recherche de mécénats calibrés et ciblés.</p> <p>Il fait bénéficier gratuitement le Museon d'outils de</p>	<p>L'adhésion annuelle à l'association s'élève 360 €.</p>

	veille et des moyens matériels et humains pour la mise en œuvre de ses actions et met à sa disposition des salles et du matériel logistique pour le soutenir dans ses actions hors les murs.	
ICOM International Council of Museums	<p>L'ICOM est une organisation internationale non gouvernementale composée de 169 comités nationaux et internationaux, plus de 20 000 musées et 35 000 professionnels. L'ICOM définit des normes et standards utiles aux musées à la fois pour leur conception et pour la gestion et l'organisation des collections.</p> <p>L'ICOM</p> <ul style="list-style-type: none"> - permet d'être informé, et donne accès à des formations, sur les recherches en cours et les évolutions de la conservation et la restauration des biens culturels. - organise des réunions, conférences, colloques, tables rondes et publications (Nouvelles de l'ICOM, le magazine des professionnels des musées) sur la conservation des biens culturels et est une aide essentielle sur le trafic d'œuvres. 	L'adhésion annuelle s'élève 681€.
Association Arelate	<p>L'association Peplum a créé, il y a trente ans, un festival de films dans le cadre prestigieux du théâtre antique d'Arles. Des animations dans les rues d'Arles sur le thème de la romanité sont par la suite venues conforter la programmation cinématographique. En 2005 le Musée départemental Arles antique s'est associé à l'association Peplum pour étendre sur un weekend en août les journées romaines d'Arles. Le succès ayant été largement au rendez-vous, ce partenariat s'est poursuivi l'année suivante. En 2008, la coordination du festival a pris un nouveau</p>	L'adhésion annuelle s'élève à 15 €.

	<p>chemin, avec la création de l'association « Arelate, journées romaines d'Arles ».</p> <p>La volonté des partenaires est de mettre en œuvre une véritable politique de développement local au travers de la valorisation du patrimoine antique, avec une mise en réseau qui réponde au développement de projets économiques, artistiques, culturels et patrimoniaux établissant de nouveaux rapports entre la population, son histoire et son patrimoine antique.</p> <p>Les objectifs sont donc : la capitalisation et le partage des compétences et savoir-faire ; le partage des expériences ; la mise en œuvre de partenariats autour d'un événement fédérateur.</p>	
<p>ICOMOS - Conseil International des Monuments et des Sites</p>	<p>L'ICOMOS - le Conseil International des Monuments et des Sites - est une organisation internationale non gouvernementale composée de professionnels, de représentants de collectivités territoriales, d'institutions publiques, d'entreprises et d'associations, et qui œuvre à la conservation et à la valorisation du patrimoine architectural et des sites archéologiques à travers le monde. ICOMOS France en est la section nationale française.</p> <p>L'intérêt pour le musée d'adhérer à l'ICOMOS</p> <p>L'intérêt d'adhérer à l'ICOMOS pour le Musée départemental Arles antique et ses différents services, comme par exemple le service de conservation et de restauration, est d'abord d'être inscrit dans un réseau professionnel.</p> <p>L'ICOMOS permet d'être informé, et donne accès à des formations, sur les recherches en cours et les</p>	<p>L'adhésion annuelle s'élève à 330 €.</p>

	<p>évolutions de la conservation et la restauration des biens culturels, particulièrement dans le domaine de l'archéologie.</p> <p>L'ICOMOS organise des réunions, conférences, colloques, tables rondes et publications sur la conservation des biens culturels. Il permet aussi de mettre en relation des spécialistes, voire d'être sollicité pour des expertises.</p>	
L'Association des Musées Maritimes de Méditerranée (AMMM)	<p>L'association des Musées Maritimes de Méditerranée est un organisme à but non lucratif dont l'objet est de soutenir, de promouvoir et de favoriser les activités des musées maritimes du bassin méditerranéen.</p> <p>L'association compte aujourd'hui 33 membres titulaires et 17 membres affiliés répartis sur l'ensemble du pourtour méditerranéen.</p> <p>L'adhésion à l'association des Musées Maritimes de Méditerranée permet d'intégrer un réseau de musées à l'échelle du bassin méditerranéen et de travailler, avec ces musées, à des réflexions communes lors de journées d'études et d'un forum annuel dédié chaque année à une thématique portant sur le patrimoine maritime et sa mise en valeur ; mais aussi de participer à l'élaboration d'expositions ou de publications sur des thématiques communes.</p> <p>La reconnaissance d'une partie des collections du MDAA comme appartenant au patrimoine maritime méditerranéen permettrait également, à travers la vitrine du site Internet qu'offre l'AMMM de toucher un public intéressé par ce patrimoine et qui n'aurait pas connaissance des collections en la matière présentées au musée départemental Arles antique.</p>	L'adhésion annuelle s'élève à 50 €.

Pass my provence	<p>Bouches-du-Rhône Tourisme est une association de loi 1901 qui coordonne la politique touristique du Conseil Général des Bouches-du-Rhône.</p> <p>Sa tâche consiste également à promouvoir l'image du territoire en France et à l'étranger. A ce titre, l'association a initié une opération intitulée Pass My Provence destinée à accorder des gratuités aux détenteurs de la carte sous certaines conditions.</p> <p>En 2018, 7600 résidents ont demandé à recevoir cette carte qui leur permet de découvrir et de faire découvrir leur département. Le Pass MyProvence est pour le Musée départemental Arles antique une opportunité de toucher la cible résidente, au travers de différentes opérations de promotion impulsées et financées par Bouches-du-Rhône Tourisme.</p> <p>La convention de partenariat objet du présent rapport est la suite du partenariat signé depuis 2015.</p> <p>Cette convention a pour but de définir les modalités selon lesquelles la carte « Pass MyProvence » de Bouches-du-Rhône-Tourisme sera construite et diffusée.</p> <p>La formule 2020 reste la même qu'en 2019 : « carte Pass + livret compilant l'offre = je visite à 2, je paie pour 1. »</p>	Sans incidence financière
Bienvenue en Provence	<p>Bienvenue en Provence est une association qui regroupe des activités en Provence et qui distribue plus de 500 000 guides papiers dans 1600 points de diffusion (sites de visite, hôtels, campings, villages vacances, offices de tourisme...). Bienvenue en</p>	Sans incidence financière

	<p>Provence possède également un site internet (www.bienvenueenprovence.fr) et une application MyVIZITO Bienvenue en Provence.</p> <p>Adhérer à cette association permettrait au MDAA de s'offrir une visibilité supplémentaire de qualité auprès des visiteurs touristiques. Bienvenue en Provence qui sélectionne des points d'intérêts ou de visites souhaite agrandir sa base de données et intégrer le musée Départemental Arles Antique dans des parcours de visite en Provence.</p> <p>Cette adhésion est gratuite pour une durée de trois ans présentera le MDAA dans les idées de parcours du site Bienvenue en Provence et sur l'application (Myvizito Bienvenue en Provence).</p>	
TOTAL Musée départemental Arles antique		2 306 €

Organisme	Montant annuel de l'adhésion	Exercice d'engagement des crédits
Cap sur le Rhône	L'adhésion annuelle à l'association pour 2020 s'élève 850 €.	2019
CPIE	L'adhésion annuelle à l'association s'élève 20 €.	2019
Pôle Industries Culturelles et Patrimoines	L'adhésion annuelle à l'association s'élève 360 €.	2019
ICOM	L'adhésion annuelle s'élève 681€.	2019
Association Arelate	L'adhésion annuelle s'élève à 15 €.	2019
ICOMOS	L'adhésion annuelle s'élève à 330 €.	2019
AMMM	L'adhésion annuelle s'élève à 50 €.	2019
Pass my provence	Sans incidence financière	
Bienvenue en Provence	Sans incidence financière	
2 306 € à engager en 2019		

